

trouve en Italie et en Allemagne du crédit, au taux de 4 à 10 p. 100, au lieu des taux de 20 à 86 p. 100 pratiqués par les Juifs et par les Lombards. Une organisation bancaire déjà savante, qui ne se limite pas aux opérations de change, qui s'étend de plus en plus au recouvrement des impôts, aux contrats de prêts en faveur des collectivités et des particuliers, aux dépôts d'argent, aux comptes courants, aux virements et aux escomptes, se propage, grâce aux puissantes compagnies de banquiers italiens, florentins, siennois, lucquois, vénitiens, lombards, piémontais, génois, qui achèvent de couvrir l'Europe du réseau de leurs comptoirs. A leur imitation s'organisent des associations de banquiers espagnols, allemands, français et flamands. Les premières banques d'Etat font même leur apparition à Venise, à Gênes, à Barcelone, à Strasbourg, à Nuremberg, à Francfort, à Hambourg et à Augsbourg. Le commerce de l'argent devient définitivement une des branches vitales de l'organisation économique européenne.

Les progrès du commerce maritime dans le Levant, la Méditerranée et l'Occident. Les grandes puissances commerçantes. — Le commerce maritime étend son rayon d'action, malgré les obstacles que lui créent les régimes douaniers et les survivances de la vieille économie féodale. On réglemente le droit de prise ; on crée des tribunaux maritimes ou d'amirauté ; on limite la course et les lettres de marque qui l'autorisent ; on essaie d'enrayer le mal endémique de la piraterie ; on organise des escortes armées pour convoier les navires marchands. A l'imitation des républiques italiennes, telles que Venise qui posséda alors 3.300 bâtiments montés par 36.000 marins, les puissances de l'Occident équipent des flottes de guerre. Barcelone et les Baléares comptèrent 660 vaisseaux et 30.000 marins, et la France eut un moment 200 grands navires de combat dans l'Océan avec 20.000 matelots.

Le commerce d'Occident s'élance à la découverte du